

CHAPITRE VIII

RÉVOLUTION DE 1789. — INVASIONS FRANÇAISES. — DÉPARTEMENT DE L'OURTHE.
— CATHÉDRALE SAINT-PAUL. — LE THÉÂTRE ROYAL. — QUAI MICOUD. —
HUBERT GOFFIN. — LES BASKIRS.



Il suffit d'un faible souffle pour détacher le léger flocon de neige qui, s'agrégeant durant sa route des éléments similaires, déchaîne l'avalanche destructrice. Une contestation entre intérêts privés, à la fin du XVIII^e siècle, enfanta une révolution dont les suites anéantirent l'antique indépendance liégeoise.

Contre le monopole des jeux de Spa, concédé par l'évêque moyennant part des bénéfices, des concurrents ouvrirent salles de réunions et de fêtes. Le prudent Velbruck avait concilié les rivaux. Hoensbroeck préféra trancher un nouveau différend par voie d'autorité : il employa même la force armée. Des officiers du prince sévirent contre l'établissement de Levoz, un « manant », dit l'évêque dans une missive officielle. Des nobles de Liège, associés à l'entrepreneur des jeux de hasard non autorisé, interjetèrent appel au tribunal des XXII. Cette magistrature suprême prononça sentence contre les agents du pouvoir princier. L'évêque, revendiquant le droit absolu de police, sans intervention de la représentation nationale, se plaignit à l'Empire. Procès devant la Cour de Wetzlar. L'opposition trouva, en Bassenge, un éloquent polémiste. Le débat public s'élargit. Discutant l'autorité des souverains liégeois, les adversaires du prince rappellèrent les anciennes libertés, réclamèrent l'abolition du Règlement imposé par Maximilien-Henri de Bavière. Le retour à la libre élection communale pouvait seul, disaient les libéraux du temps, assurer l'indépendance des villes, en éloignant les créatures du pouvoir exécutif. Alors seulement l'état-tiers, formé des chefs des municipalités, représenterait réellement la bourgeoisie. Le tribunal des XXII, à la composition duquel concourraient les deux bourgmestres de Liège, la commune de la Cité et celles de huit bonnes villes, s'affranchirait de l'influence du prince et

rentrerait dans les conditions prévues lors de son établissement. Enfin, comme écho d'anciennes récriminations liégeoises, et des idées qui dans les pays voisins annonçaient la réforme sociale, les pamphlets de Bassenge, les discours de ses adhérents, proclamaient la nécessité d'établir l'égalité des citoyens de toutes les classes, devant les charges publiques (1). Effaçant privilèges nobiliaires et immunités ecclésiastiques, les finances seront gérées plus sagement, l'impôt vexatoire et non justifié des quarante *patars* (sous) disparaîtra.

L'évêque parut favorable à ces revendications. Il s'empressa de mander au clergé d'accepter l'abolition des exemptions pécuniaires, promit prompt solution des autres questions soulevées.

Liège crut avoir recouvré ses libertés. Le 18 août 1789, la foule envahit l'Hôtel de Ville ; exigea des bourgmestres les clefs magistrales, emblèmes de leur autorité ; nomma, par acclamation, comme leurs remplaçants, Fabry et de Chestret. Une députation, précédée de la milice communale, suivie de citoyens armés à tout hasard, se rendit à Seraing où le prince résidait dans son château d'été. Hoensbroeck approuva tout, invita à sa table les bourgmestres imposés par le peuple, accepta la cocarde nationale au lieu de ses couleurs héraldiques, harangua les Liégeois, convoqua le *Sens du pays* pour réformer la Constitution. Liège acclama le retour de l'évêque dans la capitale, où il répéta ses promesses. La plus vive allégresse salua l'issue pacifique de l'heureuse révolution.

Huit jours après, le prince quittait secrètement son Palais. Le lendemain, la Cour de Wetzlar mandait à trois princes allemands de sévir militairement contre une rébellion dont les coupables payeraient les frais d'intervention armée ; elle annulait les élections illégales, rappelant au respect du Règlement de 1684. Quelques bonnes villes avaient suivi l'exemple de la capitale en remplaçant leurs magistrats communaux, sans tenir compte d'un ancien édit imposé par la force. Un mandement de Hoensbroeck avait déclaré, le 23 août, « avoir pour agréable l'élection magistrale de Huy, faite par acclamation » (2).

Les Liégeois, d'abord atterrés, espérèrent un arrangement. Lorsqu'ils purent connaître où le prince s'était retiré, ils le supplièrent vainement de revenir dans sa capitale. Les États votèrent la constitution nouvelle, réservant au prince-évêque les pouvoirs reconnus par les anciennes Paix, décrétant l'égalité des charges acceptée par la noblesse et le clergé, rétablissant l'ancien mode des élections communales en s'appuyant sur les dispositions fondamentales de la Paix de Fexhe. Quoique Liège ne donnât point d'écoute aux émissaires brabançons, aux agitateurs français parmi lesquels on revoyait la trop célèbre *belle Liégeoise* dont

(1) DE DOHM. *Exposé de la révolution de Liège*. Liège 1790. Pièces justificatives, n° 2.

(2) *Précis historique de la révolution*. 1791. P. 51.

les folliculaires de la Terreur défigurèrent les noms wallons de famille et de village natal en l'appelant *Théroigne* de *Mirecourt*, Hoensbroeck s'obstina.

Appelé, comme duc de Clèves, à participer à l'exécution impériale, Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, tenta la médiation. Vis-à-vis de l'évêque, il insistait afin d'obtenir un accord pacifique; près de l'empereur, il démontrait l'inopportunité de mesures violentes; aux Liégeois, il adressait de sages exhortations, écoutées si bien qu'on reçut amiablement ses troupes dans la Cité et la citadelle. Malgré l'activité de son ministre, de Dohm, le souverain prussien échoua devant l'opiniâtreté de Hoensbroeck, l'inflexibilité des princes allemands. Se désistant de toute intervention, il évacua le pays.

Liège prépara sa défense à l'aide des dons civiques qui affluaient. La Cité se divisa en sections, comprenant les faubourgs et le territoire de la banlieue. Les soixante sections, réunies dans les églises, nommèrent une *Municipalité* composée de deux bourgmestres, vingt conseillers, cent vingt membres du conseil général de la commune : tous élus directement pour deux ans.

Arrêtée par un échec devant Hasselt, repoussée encore trois mois plus tard, l'armée exécutrice n'avancait guère vers Liège où l'irritation croissait de jour en jour.

La nomination d'un *Mambourg* par les États, les appels à la France, quelques désordres dans Liège, où les sections subissaient l'influence de meneurs étrangers, précipitèrent la marche de l'armée impériale. Léopold II, qui venait de triompher de la révolution brabançonne, dirigea vers Liège des troupes autrichiennes. La Cité avait aisément démoli l'odieuse Dardanelle (1791) et replacé le crucifix de Delcour sur le parapet du Pont des Arches; mais malgré les exhortations entraînant les Franchimontois, dont on adoptait la cocarde verte et blanche afin que les couleurs liégeoises rouge et jaune ne fussent point confondues avec le drapeau tricolore des Brabançons, on s'effraya du petit nombre de combattants, on craignit une nouvelle restauration aussi terrible que celle de Maximilien-Henri de Bavière. Par des communications de la Cour de Wetzlar, les Liégeois avaient été informés des *articles de pénitence* posés par Hoensbroeck. Beaucoup de patriotes n'attendirent point le prince autoritaire.

La milice nationale gagna la frontière française. La France connaissait la valeur militaire des gens du pays de Liège. Le régiment Royal-Liégeois jouissait d'une réputation méritée dans l'armée qui suivait le drapeau blanc aux trois fleurs de lis : Ransonnet organisera bientôt sous les auspices de La Fayette, le corps des chasseurs de la Meuse; Jardon prendra service dans la légion de Givet. A part Donceel, qui alla mourir en cette ville voisine de la frontière, la plupart des hommes politiques se rendirent à Paris. Ils y retrouvèrent des Brabançons fuyant les représailles de l'Autriche. Ces frères en infortune, adoptant un pro-

gramme de Vonck, supplièrent l'Assemblée nationale d'appuyer l'établissement d'un État fédératif, composé des dix provinces belges et de la principauté liégeoise affranchie de tout lien avec l'empire germanique. Les plus avancés demandèrent la *République Belgique* correspondant à peu près à ce que furent les Pays-Bas de 1814 (1). Les exilés espéraient encore que la France régénérée combattrait pour l'indépendance des peuples voisins sans idée personnelle, sans souci d'annexion : programme que défendit avec éloquence Mirabeau, dans une brochure de 1784 (2).

La rentrée de Hoensbroeck inaugura une ère d'oppression violente. L'*Édit fondamental et constitutionnel* faisait table rase des libertés de Liège. État et Cité tombaient sous un joug arbitraire. Puis vinrent prescriptions, confiscations, sentences rigoureuses, critiquées amèrement même par les ministres de l'Empire. La population de Liège, recensée en 1791 à 58,000 habitants, commença à décroître sensiblement. Les événements antérieurs auraient dû, à défaut de mansuétude, conseiller au prince d'être prudent, au lieu d'exaspérer les fugitifs et d'en pousser le plus grand nombre dans les rangs des sectaires de la *Montagne*, en les aveuglant sur le sort réservé à leur indépendance bien-aimée.

L'appui de l'Autriche devint précaire. Cédant à l'Assemblée nationale, surtout à Dumouriez, ministre des affaires étrangères, Louis XVI déclara la guerre au roi de Hongrie et de Bohême, bientôt l'empereur François II. Dumouriez comptait sur les sympathies des populations de la Belgique et de la principauté de Liège, le concours vaillant des exilés. Hoensbroeck, à ses derniers jours, put se réjouir de la débandade de l'armée du marquis de La Fayette, comptant dans ses rangs des corps francs formés de Liégeois. Le neveu qui accompagna le prince-évêque dans sa fuite nocturne, lui succéda. Les amateurs de jeux d'esprit liégeois remarquèrent que le nom du nouveau souverain, comte de Méan, formait l'anagramme d'*Amen*, finale de toute oraison catholique.

Le dernier règne, continuation de réaction autoritaire, s'effondra avec l'indépendance nationale.

La République proclamée en France, les *Jacobins* choisirent comme agent des relations extérieures, le confident de Danton, l'ex-abbé Tondu, auparavant rédacteur, à Liège, du *Journal général de l'Europe*, que son auteur signait Lebrun, nom qu'il conserva. La Convention lança ses armées électrisées contre la coalition des souverains. Dumouriez reprenant son épée de général, guida l'enthousiasme des volontaires. La France débarrassée d'ennemis, il franchit la frontière, vainquit à Jemappes. Cette première bataille rangée fut un triomphe éclatant. La France

(1) BORGNET. *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*. Bruxelles 1844. T. I, pp. 266, 269, etc.

(2) NOTHOMB. *Essai historique et politique sur la révolution belge*. Bruxelles 1834. P. 317.

n'avait, depuis longtemps, conquis pareille gloire (1). Les Pays-Bas occupés, Dumouriez arriva à Liège où ni le prince ni ses partisans n'attendirent les troupes républicaines. Les Autrichiens battirent en retraite après un court engagement : trois jours plus tard, les patriotes plantaient l'arbre de la liberté entre le Péron et l'Hôtel de Ville. Sous l'inspiration de Dumouriez promettant de respecter l'indépendance, s'établit l'*Administration provisoire du pays de Liège*. La Cité reprit les membres de la Municipalité de 1790.

En ramenant les bannis, le drapeau tricolore couvrait des émissaires des clubs jacobins acharnés contre le passé et les emblèmes du culte catholique. Les commissaires de la Convention, Danton et Lacroix, s'étonnaient de ne point voir verser le sang, réclamaient, entre amis d'abord, puis dans une harangue officielle, « deux cents têtes sur des piques (2) ». L'utilisation des églises pour les campements de l'armée, l'enlèvement d'objets précieux, présagèrent des actes violents de vandalisme. La cathédrale, avec son entourage de maisons de chanoines, personnifiait l'autorité des princes-évêques, les idées rétrogrades du clergé. L'un des premiers actes de la Législature provisoire décréta la démolition de ces vastes bâtisses jugée, par tous les votants, indispensable à la réforme sociale.

Le prince-évêque de Méan revit cependant l'édifice où reposaient plusieurs de ses prédécesseurs. L'armée autrichienne, sous les ordres du feld-maréchal prince de Saxe-Cobourg, refoula sur Liège les divisions des généraux Valence et Miranda. Après la bataille meurtrière de Neerwinden, Dumouriez est obligé d'évacuer les pays belges. L'émigration des patriotes liégeois ramena à Paris une véritable population : toute l'Assemblée législative, la Magistrature de la Cité apportant ses archives qu'on déposa, après cérémonies emphatiques, à l'Hôtel de Ville de la capitale française. Contre-partie du mot de Dumouriez : Paris avait été à Liège, Liège venait dans Paris.

Au pays natal des réfugiés, le prince-évêque rétablit les autorités déposées à l'arrivée des troupes républicaines. Reprenant la politique répressive de son oncle dont il avait été l'influent conseiller, il poursuivit sans merci les adhérents à la révolution. L'exécution de Chapuis à Verviers, celle du fripier Bouquette à Liège, démontrèrent qu'on ne pardonnait point à quiconque avait exercé des fonctions municipales durant l'occupation française (3).

La restauration était éphémère. Après la victoire de Fleurus, le jour où Paris écrasait la Terreur, Liège s'unit aux tirailleurs de Jourdan. Un combat

(1) A. CHUQUET. *Femappes*. P. 106.

(2) HYACINTHE FABRY. *Réponse à la Gazette révolutionnaire*. Liège an III. P. 49.

(3) BORGNET. *Histoire de la révolution liégeoise de 1789*. Liège 1865. T. II, p. 411.

dé rues ensanglanta surtout le vieux Pont des Arches, proclamé ensuite pont de la Victoire par une inscription républicaine. Les Autrichiens reculèrent, couvrant la retraite définitive du prince-évêque et de ses adhérents. Avant de quitter les hauteurs de la Chartreuse, dernier poste de l'armée impériale, les soldats incendièrent le quartier d'Amercœur.

S'appuyant sur le vote des Liégeois, entraînés par le congrès franchimontois, les sociétés populaires, les agents français, les décrets de la Convention considéraient Liège comme pays reconquis. Protégés par les commissaires de l'assemblée française, les membres du club liégeois des *Sans-Culottes* tenant leurs séances au ci-devant couvent des Mineurs, organisèrent le pillage des églises, du Palais, le martelage des armoiries sur les monuments, n'épargnant ni l'image de saint Lambert ni les blasons des Métiers sur l'Hôtel de Ville. Moins enthousiastes, des Liégeois murmurèrent lorsqu'on imposa les *assignats* dépréciés, s'indignèrent quand on réquisitionna à outrance au nom de la nation.

Un décret de la Convention, voté le 9 vendémiaire an IV (1^{er} octobre 1795), consacra l'anéantissement de l'indépendance liégeoise. La principauté, incorporée à la France, fut dépecée. Liège devint un simple chef-lieu, celui du département de l'*Ourthe*. Les dévastations se poursuivirent systématiquement sous la direction d'échappés des clubs dont Paris avait secoué le joug sanglant, les passions haineuses, les manies iconoclastes, les instincts pillards. Les derniers de ces forcenés, traqués par la police, devinrent les *Chauffeurs*, effroi de la banlieue. Tout prêchait civisme et pratiquait violence. L'organe des Sans-Culottes, la *Gazette révolutionnaire*, rédigée par des inconnus, poursuivait d'invectives grossières les vétérans de 1789, Fabry et surtout Bassenge, incriminés de tiédeur.

Dépouillées de leur mobilier artistique sous prétexte de séquestre, la cathédrale et la plupart des églises, squelettes décharnés près de s'effondrer, se fermèrent. Quelques solides nefs de pierre furent utilisées au profit de services publics. D'autres s'ouvrirent aux cérémonies de la déesse Raison, des Théophilanthropes (Saint-André), de la Jeunesse (Saint-Martin), ou aux représentations de spectacles républicains (Saint-Étienne) (1) aussi grotesques que les contrefaçons de culte. Les statues de Delcour n'échappèrent au creuset, qui les eût mêlées au bronze des canons, que grâce à l'administration municipale, laquelle sauva, au nom de l'art, ces *signes extérieurs* du culte proscrit par un décret formel de la Convention. Le Christ du pont de la Victoire fut détaché pour être déposé au musée, ou servir de modèle à l'école de dessin, lorsque la tourmente eut jeté sa première lave (1797).

Le premier consul vint visiter Liège (1803). Bonaparte, rapporte l'historien

(1) CAPITAINE. *Le Dernier Chroniqueur liégeois*. Liège 1854. P. 14.

Norvins, venait de décréter le creusement d'un canal de grande jonction entre le Rhin, l'Escaut et la Meuse. Il lui importait de connaître l'industrie liégeoise. Il se fit exposer par les magistrats de la ville les besoins du peuple, ses ressources, son caractère (1). De là, sans doute, l'accueil favorable que l'auteur du Concordat réserva aux nombreuses requêtes de l'évêque Zaepffel en faveur des monuments rendus au culte catholique et des trésors sauvés des sacristies. Une somme de trois cent mille francs fut consacrée à la reconstruction des maisons ouvrières du quartier d'Amersœur, détruit par les Autrichiens. Le graveur en titre de la ville de Liège, Léonard Jéhotte, père de l'auteur de la statue de Charlemagne, publia une estampe représentant l'arrivée du premier consul, avec vue du faubourg ruiné. Deux ans plus tard l'Hôtel de Ville exposait le superbe tableau d'Ingres, où le dessinateur correct, plus coloriste que de coutume, montre Bonaparte en costume officiel tenant son décret réparateur. En dehors de son mérite artistique, cette toile reste fort intéressante par la vue d'une partie de Liège à travers la fenêtre d'où l'on découvre la flèche, alors debout, qui planait sur les ruines de la cathédrale Saint-Lambert.

Entre toutes les industries pratiquées à Liège, la fabrication des armes attirait les préoccupations de Bonaparte, rêvant alors une descente en Angleterre et concevant déjà les combinaisons guerrières que réalisa Napoléon. Nul endroit n'était plus propice à l'établissement indispensable d'une fonderie de canons. Liège où travaillaient tant d'armuriers, à proximité des usines métallurgiques, au centre d'un bassin houiller, reliée par la Meuse et la Sambre aux voies navigables du nord de la France, réunissait tous les avantages désirables au point de vue industriel et militaire (2). La fonderie de canons fut créée au moyen d'une avance de deux millions, que l'entrepreneur devait rembourser en fournitures de pièces de gros calibre destinées à la flotte française. Après insuccès de cet industriel M. Périer, la fonderie devint établissement d'État. Elle poursuivit ses travaux pour la France; puis, après 1814, pour les Pays-Bas; enfin au service de la Belgique. Les officiers distingués auxquels fut confiée la direction, conquièrent à l'établissement belge une réputation qui assura à Liège le monopole presque exclusif de la fabrication des bouches à feu, jusqu'à ce que des changements techniques, longtemps tenus secrets, transportèrent en Prusse une industrie que la population laborieuse de son ancien théâtre favori, espère bien voir prochainement revenir, pour large part au moins, à son berceau.

Les républicains français ne détruisirent qu'une partie des églises de Liège. L'Empire en sauva plusieurs. Saint-Paul a survécu. Dans l'Ile, alors forêt maré-

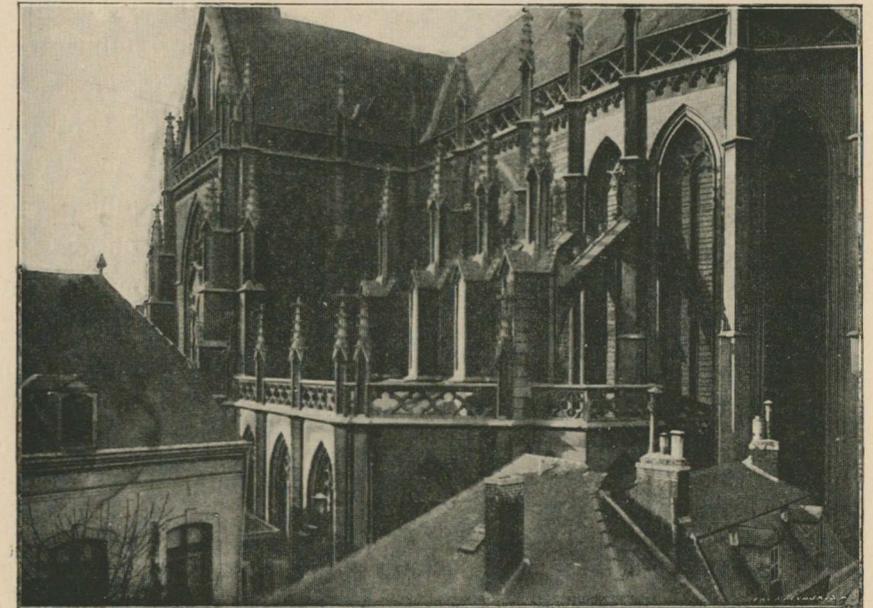
(1) WURTH. *Histoire abrégée des Liegeois*. Liège 1851. P. 247.

(2) A. WOLFF. *Fonderie royale de canons; dans Liège, etc.* P. 456.

cageuse et très giboyeuse, Radulphe avait bâti un oratoire (805). Cette chapelle et une autre adjacente firent place à une vaste église commencée par Éracle le Bâtisseur (968). Notger l'entoura de vastes cloîtres, maisons de chanoines, école, demeure de serviteurs. Comme auprès de chaque collégiale, analogue aux monastères, une église modeste servait de paroisse et s'entourait du cimetière des laïques. Cette dépendance de Saint-Paul, construite l'an 1037, s'appela Saint-Martin-en-Ile. Là reposèrent les restes de La Ruelle et de Beeckman, les deux bourgmestres de 1630. Malgré ce souvenir les dalles tumulaires de Saint-Martin-en-Ile ont été utilisées récemment pour paver les trottoirs de la rue Cathédrale.

Saint-Paul n'a conservé aucune partie apparente de sa construction primitive. Pillée par les Brabançons (1212), l'œuvre d'Éracle disparut sous des reconstructions successives dirigées par la communauté des chanoines opulents, associée aux autres collégiales de Liège, puis même au chapitre de Saint-Lambert. Dans

la seconde moitié du XIII^e siècle, on rebâtit Saint-Paul de fond en comble. Un édifice gothique remplaça l'église romane. L'une des deux cloches fondues à cette époque, existe encore et indique son nom, *Concordia*, tracé dans un distique latin en exergue. Il ne reste de cette construction en



CATHÉDRALE SAINT-PAUL (DÉTAILS D'ARCHITECTURE). (Phot. Nels.)

gothique primaire que la nef centrale avec les murailles en dessous des fenêtres. La partie supérieure de l'église, les chapelles des bas-côtés, la base de la tour, ainsi que les voûtes du grand vaisseau, datent d'une réfection opérée vers 1529. Abry relate que le portail latéral, orné du bas-relief de *La Route de Damas* en médaillon, sur une suite d'arcatures en accolade, est de 1544. Au XVIII^e siècle, on plaqua des parois de divers marbres dans l'église; les peintures murales s'empâtèrent de l'affreux badigeon alors préféré aux décorations les plus artistiques. Le

mauvais goût du temps respecta du moins le magnifique vaisseau qui, dit Schayes



PORTAIL LATÉRAL DE LA CATHÉDRALE SAINT-PAUL.
(Phot. Nels)

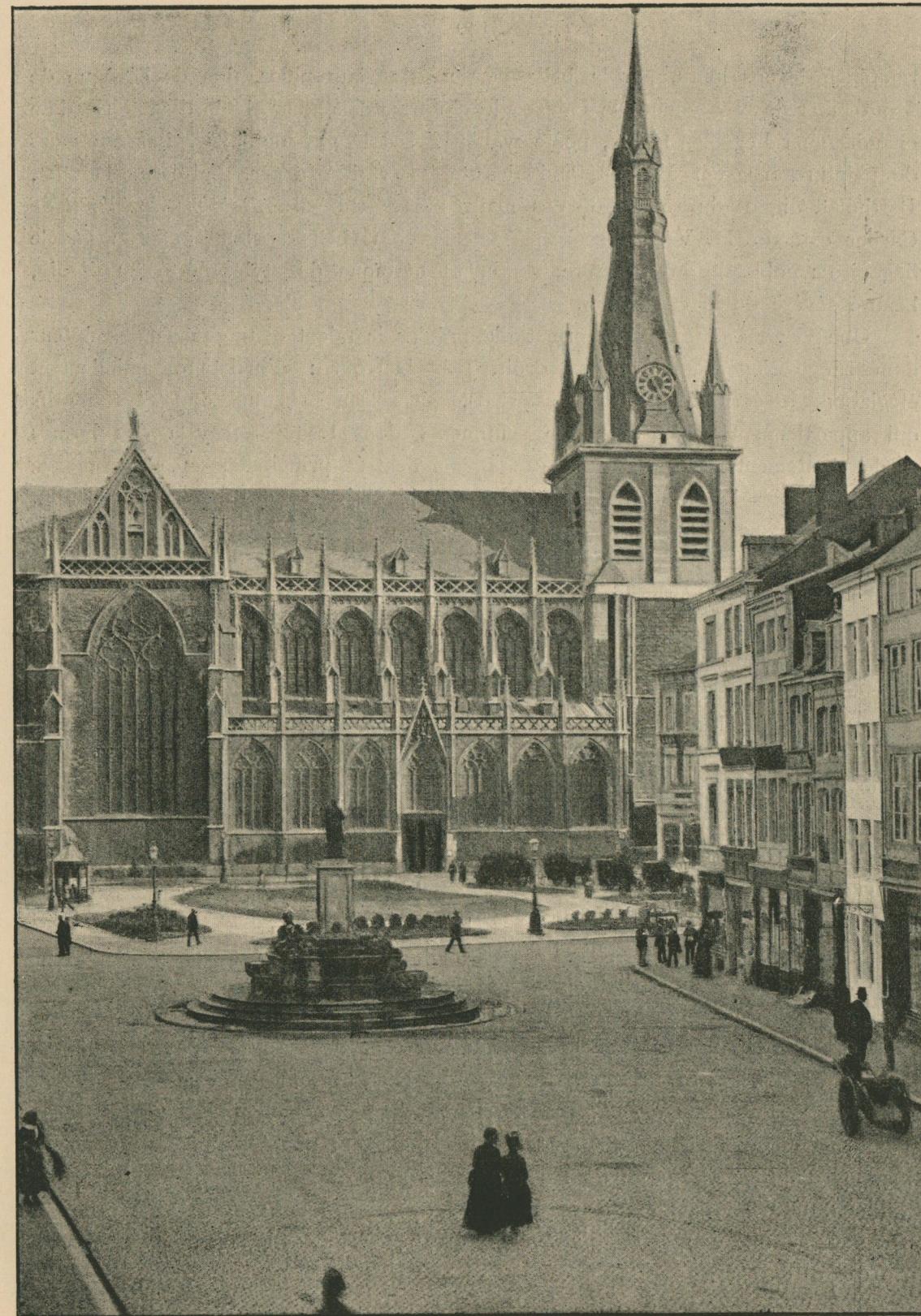
dans son *Mémoire sur le style ogival en Belgique*, produit un effet admirable par la grandeur et la noblesse de ses proportions.

Les soldats de Dumouriez transformèrent Saint-Paul en écurie et en abattoir (1793). Rendue au culte lors de la marche des Autrichiens sous Ferdinand de Wurtemberg, la collégiale reçut de nouveau l'armée de la Convention acharnée contre les monuments religieux. Fermée en 1798, on vendit le mobilier à l'encan (1799), et Saint-Paul redevint boucherie.

Le rétablissement du culte catholique par Napoléon favorisa l'église Saint-Paul. L'évêque Zaepffel l'avait choisie pour cathédrale (1802). Elle hérita des objets précieux qui revinrent de Hambourg. Les orgues de Saint-Pierre remplacèrent des orgues plus modestes. Puis, on consolida la tour,

qu'on coiffa d'un haut clocher en bois, copie de la flèche de Saint-Lambert dont on rétablissait le carillon (1812). La sonnerie, que les Liégeois jugèrent amoindrie, salua le passage de l'Impératrice des Français, régente durant l'expédition de Russie. Sous le royaume de Belgique, d'intelligentes restaurations, confiées à l'architecte Delsaux, rendirent à la cathédrale l'aspect des plus belles bâtisses en style ogival secondaire. Dans l'imposante nef, au plafond si coquettement peint, on plaça la chaire monumentale en bois sculpté accompagnée de statues en marbre, œuvres remarquables de Guillaume Geefs, quoique les figures blanches, traitées en goût classique, s'harmonisent difficilement avec le corps sombre du chêne superbement fouillé. Plus corrects sont les grands panneaux sculptés par M. Geerts, d'après de beaux dessins composés par l'architecte Durlet, qui tapissent le mur auquel s'appuient les stalles du chœur. Entre des vitraux modernes, on admire encore la superbe verrière de Jean de Cologne, réparée très habilement. On l'attribua longtemps au Liégeois Jean Nivar, qui avait exécuté le pendant (1),

(1) DE VILLENFAGNE. *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*. Liège 1817. T. II, p. 342.



CATHÉDRALE SAINT-PAUL.

remplacé de nos jours, par la belle verrière de Capronnier, don de l'évêque de Montpellier. Citons encore la balustrade clôturant le chœur, belle dinanderie d'un chaudronnier liégeois, Dehin, poète wallon à ses heures de loisir. Les amateurs de peinture trouvent à Saint-Paul des tableaux de Carlier, Lairesse, Douffet, Bertholet, dignes du renom de ces maîtres nationaux. Le *Baptême du Christ* de Carlier est, dit M. Van Hasselt, « une des plus belles productions de l'école liégeoise : noblesse de caractère, sentiment héroïque du style, fierté du dessin, beauté sévère de la couleur ».

Une visite à Saint-Paul permet d'apprécier le talent distingué d'un sculpteur dont Liège s'enorgueillit à bon droit, Jean Delcour : « artiste essentiellement élégiaque, a écrit M. Van Hasselt (1), réussissant surtout dans les motifs qui appartiennent à cet ordre de sentiments dans lesquels il y a des larmes et des battements de cœur. » Au-dessus de l'entrée principale, on a sauvegardé des intempéries le grand crucifix de bronze, hissé jadis sur le Pont des Arches, dont nous avons rappelé les principales pérégrinations. Exécutée en 1663, alors que d'après les annotations inédites de l'artiste, il ne produisait que depuis deux ans, cette grande figure montre déjà la pureté de lignes, l'élégance distinguée, le sentiment mélancolique, caractérisant les travaux du statuaire liégeois. Dans une chapelle un peu sombre est *Le Christ au tombeau*, en marbre blanc, qu'un bourgmestre de Liège, Walter de Liverlo, fit exécuter (1696) pour l'église des Sépulcrines, dite des Bons-Enfants, supprimée à l'invasion française. « Magnifique production, dit l'écrivain que nous venons de citer, aussi remarquable par l'élévation du style et par la profondeur du sentiment que par la beauté de l'exécution. Par cette œuvre, Delcour s'est placé dans son art à la hauteur que Van Dyck a atteinte dans le sien par les admirables *Pieta* qu'il nous a laissées. »

Vis-à-vis de la cathédrale, en avant du square, s'élève l'une de ces fontaines monumentales dont Liège était si fière et qui faisaient dire à Guichardin : « Par cette cité surgissent plusieurs eaux vives et claires, si bien que partout vous voyez de belles et fraîches fontaines. » On n'oublia point, au XVII^e siècle, ces monuments utilitaires : l'art les embellissait. Delcour orna de sculptures les plus importants. Ses bronzes parurent si remarquables que la Cité les faisait richement dorer. En Vinave d'Ile, il eut à remplacer un Péron de pierre haut de douze mètres. Il soumit à la Cité de nombreux modèles dont plusieurs ont échappé à la destruction, et, d'après le registre où l'artiste tenait ses comptes, comme un négociant soigneux, il acheva en six jours les maquettes de la fontaine de la Vierge, la même année que son *Christ au tombeau* (1696), période de l'épanouissement de

(1) *Les Splendeurs de l'art en Belgique*. Bruxelles 1848. P. 402.

son talent. M. Van Hasselt rappelle, à bon droit, l'influence de Raphaël à propos de la statue de la Madone, grandeur naturelle : « tant il y a de grâce, de poésie » et de pureté dans cette figure. L'enfant est modelé avec une finesse exquise, et » posé dans les bras de sa mère avec un abandon charmant. Les draperies sont » ajustées avec un goût parfait. Au mouvement flottant que l'artiste y a donné, on » dirait que le souffle du vent les agite, et l'ensemble y emprunte une vie et une » animation réelles. » La grille en fer ouvragé dont parlent les *Délices du pays de Liège*, « contribuant à l'ornement du chef-d'œuvre », n'existe plus. Une reconstruction récente, lors du déplacement de la fontaine, a substitué des cuves en petit granit aux vasques gondolées, en marbre de Limbourg à couleur mélangée de rouge et de blanc (1), qui s'harmonisaient mieux avec le caractère de la statue. La porte, au charmant bas-relief représentant, sous la figure d'une belle femme drapée, Liège embrassant le Péron, couronnée par un génie ailé, est heureusement remplacée, ainsi que les quatre lions d'angle formant supports, dont la pose naturelle, l'expression fière et énergique, montrent la souplesse de l'ébauchoir manié par le fécond sculpteur liégeois.

L'administration de Napoléon favorisa l'industrie liégeoise. Elle encouragea les essais de Dony, qui créa l'usine du faubourg Saint-Léonard où il retirait, par de nouveaux procédés, le zinc métallique des calamines : origine des établissements considérables de la Société de la Vieille-Montagne.

Le second préfet envoyé par la France, M. Micoud d'Umons, apporta tous ses soins à pallier la déchéance de Liège du rang de capitale. La salubrité publique profita des démolitions d'églises trop détériorées pour pouvoir être restaurées. L'espace occupé par la grande cathédrale et ses annexes permit de réserver une large place. Une autre, que rétrécissent progressivement les bâtiments actuels de l'Université, remplaça l'église des Jésuites wallons. L'ancien domaine des Dominicains laissa la place dite du Théâtre. On dégageait généralement les églises conservées pour le culte, en abattant cloîtres, maisons canoniales, annexes de tout genre, inutiles à de simples paroisses. Les places publiques permirent



LA FONTAINE DE LA VIERGE. (Phot. Nels)

(1) *Tableau politique du département de l'Ourthe*. Bruxelles an IX. P. 43.

de contempler les vieux monuments, jadis englobés dans des massifs au-dessus desquels émergeaient les tours.

Liège possédait ses belles suites d'espaces salubres. Elle en avait bien besoin. Les rues étroites, véritables fourmillières, tracées sans plan d'ensemble, étaient bordées de trottoirs à niveaux variables, au bord desquels un filet stagnant recevait eaux ménagères et détritrus. Les entrées, sous les auvents des étalages et contre les grillages rebondis, malgré une foule de règlements, cachaient des caves sous planchers défectueux ou mal affermis, près d'accoudoirs en pierre, siège de caquetages. Les maisons où bourdonnait la ruche travailleuse, assombries par les encorbellements progressifs des étages, manquaient d'air et de lumière. Il fallait sortir pour respirer librement, se régénérer au frais, durant les repos après le travail. Les jours fériés seulement, les familles de travailleurs pouvaient grimper aux coteaux, s'engager dans les riantes vallées des rivières voisines, aller respirer les effluves des bosquets et des haies d'aubépine, oublier la fumée de l'atelier ou les senteurs nauséabondes d'une agglomération confinée étroitement. L'édilité avait depuis longtemps disposé des promenades peu éloignées, pour ceux que le travail et le négoce attachaient près du logis. Au commencement du XIII^e siècle, des chemins tracés dans la forêt de chênes qui couvrait le territoire de Glain, reçurent la population endimanchée. Au XVIII^e siècle, la vogue favorisa les allées plus rapprochées de Saint-Léonard, le long de la Meuse, parcourues surtout par les familles riches. Deux cents voitures, dit un contemporain, se suivaient entre une foule de promeneurs emplissant les avenues latérales, ombragées également de vieux ormes qu'on remplaça après 1830. Dans le boulingrin en étoile qu'envahit la fonderie de canons, les enfants s'ébattaient à l'abri de tout danger. Au centre de la ville, les bancs de la place Verte s'offraient, le soir, aux travailleurs assoiffés d'air frais. Le quai d'Avroy hérita de la vogue des allées de Saint-Léonard. Le gros mur à balustrade en pierres de taille qui bordait la Meuse, sans cacher les belles vues sur la rive droite, se couvrait de pêcheurs à la ligne, de simples badauds aux jambes ballantes. Vis-à-vis des Augustins, le cercle de peupliers, *li ron d'abes*, paraissait, les dimanches, un salon champêtre égalitaire où la blouse bleue, *li sarôt*, d'origine gauloise, frôlait l'habit et les fraîches toilettes des promeneuses. Sous les tilleuls balsamiques d'Avroy, comme sur la place derrière Saint-Paul, gamins et gamines se poursuivaient avec des cris joyeux, tandis que les parents les suivaient de l'œil en arpentant lentement la grande allée centrale. Lorsque le préfet eut fait remblayer des décombres de Saint-Lambert, dont on choisit les meilleurs moellons pour recopier la flèche à la nouvelle cathédrale, la majeure partie du canal de Notger, la mode poussa vers le quai Micoud, débaptisé aujourd'hui en boulevard de la Sauvenière, les files de promeneurs où la gent féminine se piquait d'élégance, et où s'échangèrent tant de doux regards entre

groupes passant en sens inverse. L'issue de cette promenade ombragée, qui continuait le long du quai d'Avroy, était la place du Théâtre, à laquelle se rattachaient la place aux Chevaux et les rues s'ouvrant sur la Meuse, par une courbe que dominaient Sainte-Croix, la place Verte, puis la place Saint-Lambert, le Marché d'où deux larges rues conduisent à la place Saint-Barthélemy et aux riants faubourgs sous les vignes. Au milieu de ce centre de promenades, Liège, qui avait ouvert une souscription pour bâtir la salle provisoire des *Variétés*, vit s'élever le *Théâtre* qu'on appela *royal* sous le gouvernement des Pays-Bas.

Liège n'eut d'abord qu'un théâtre mesquin, baraque en bois bâtie sur la Batte, vis-à-vis de la rue Hongrée (1735). Les amateurs de musique se réunissaient encore dans diverses salles. Le *Grand Concert des amateurs* offrit en 1772 d'acheter la halle des drapiers pour ses réunions. Quelques années plus tard, l'architecte Digneffe bâtissait une grande *Salle de spectacles*, à l'étage de la douane voûtée, au milieu du quai de la Batte (1767). Dans ce théâtre, qu'on inaugura par une reprise du *Voyège à Chaudfontaine*, le prince Velbruck avait sa loge, et son fidèle ministre, le comte de Horion, en avait une également, toutes deux richement meublées et brillamment éclairées. Trois mille spectateurs trouvaient place dans la salle. En dessous des deux rangs de loges à galeries bombées et dorées, dit un auteur du temps, le parterre s'emplissait de gens debout, la tête couverte, quoiqu'il fut défendu, aux spectateurs placés dans les loges ou au parquet, de se couvrir, même durant les entr'actes (1).

Comme tant d'autres, le théâtre de Liège périt dans un incendie (1805). En attendant une reconstruction digne de la patrie de Grétry, on se contenta du petit *Théâtre des Variétés*, construit dans les combles d'une dépendance de Saint-Jacques, qui ne disparut que très récemment. On avait cependant reconstruit un théâtre dans les terrains du couvent des Dominicains, ouverts en place publique et en rues. La célèbre tragédienne M^{lle} Mars assista à la pose de la première pierre (1818). Pour décorer la façade, on utilisa des colonnes en marbre, à chapiteau de bronze, provenant du maître-autel de l'église démolie de la Chartreuse. « A coup sûr, ceux qui les ont taillées, observe M. Le Roy, ne prévoyaient guère leur future destination. » Elles existent encore à leur nouvelle place, l'agrandissement du *Théâtre Royal*, en 1857, n'ayant guère modifié la façade, derrière laquelle l'architecte de la ville, M. Rémont, a disposé une salle remarquable par sa disposition commode, son acoustique, ses annexes et ses dégagements faciles. En l'embellissant et l'améliorant, de nos jours, on l'a fort peu modifiée.

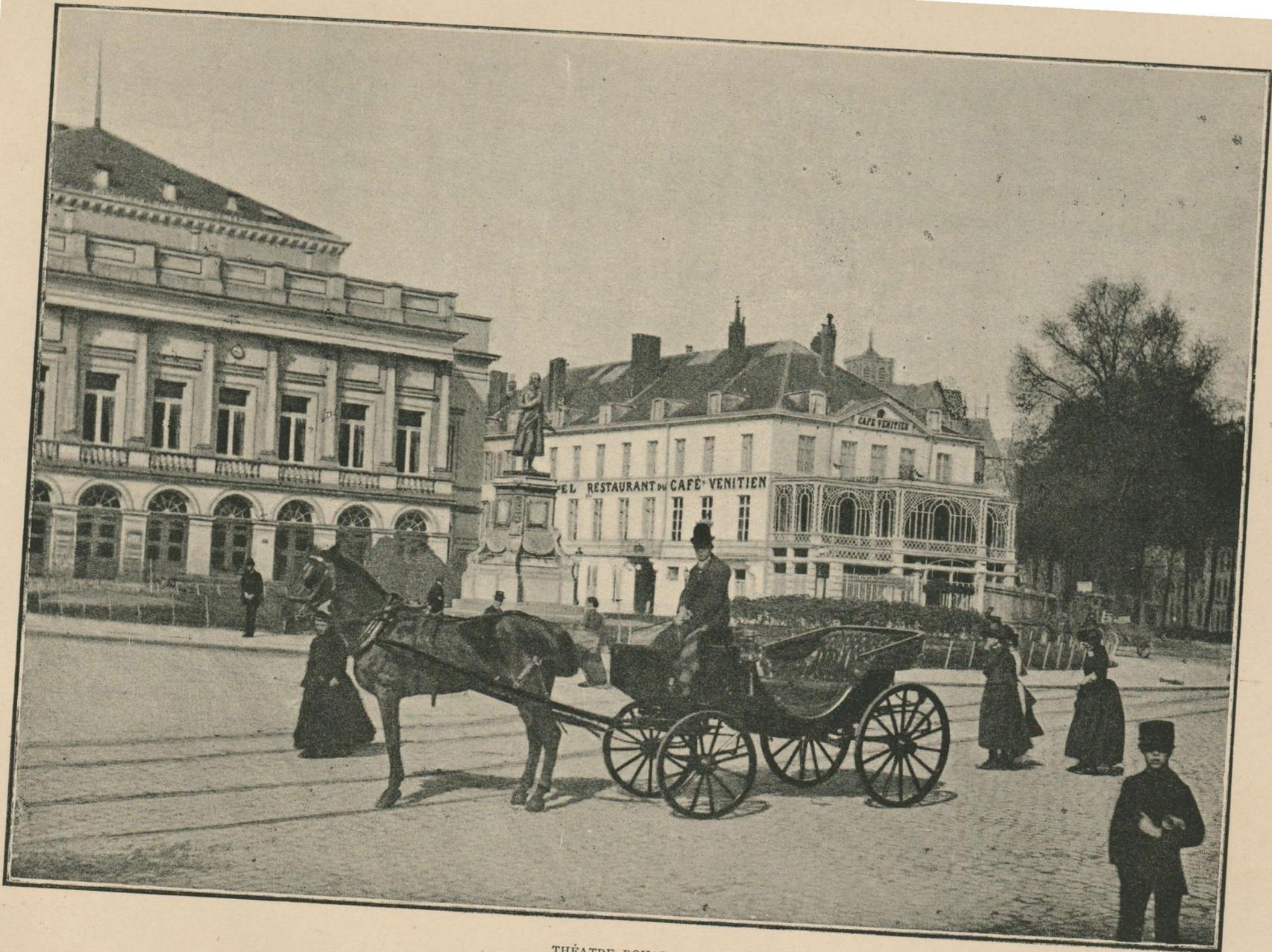
Les houilleurs liégeois, infatigables à la tâche, intrépides en face des dan-

(1) DE CRASSIER. *Recherches et dissertations sur l'histoire de la principauté de Liège*. Liège 1845. P. 538.

gers, poursuivaient sous terre les rudes travaux enrichissant le pays. Leurs récits familiers du foyer, au retour de leur sinistre captivité volontaire, s'égayaient de curieuses superstitions : *gattes* (chèvres) *d'or*, veillant sur des trésors cachés, les griffons de l'antiquité classique ; *li boubleine*, lutin malicieux, *tot come in feum* (semblable à la femme), auquel il suffit de défendre de toucher aux outils pour qu'il achève l'ouvrage du mineur absent, mais qui renverse le boisage qu'on le prie poliment d'étaçonner. Malgré la croyance au merveilleux, les houilleurs liégeois étaient réputés pour leur courage, leur habileté inventive. Au siège de Saint-Jean-d'Angéli (1621), le roi de France dut en appeler pour exécuter des sapes devant lesquelles reculaient ses soldats. C'est près de nos houillères que René Sualem, célèbre sous le diminutif liégeois de son prénom, *Renkin*, trouva le principe de sa machine hydraulique. L'ingénieur De Ville, plus tard châtelain de Modave, emmena à Versailles un groupe d'ouvriers liégeois, pour fournir au nouveau palais de Louis XIV eau potable en abondance, cascades et jets puissants animant les fontaines artistiques dans les jardins. Visitant la machine de Marly, si réputée et naguère encore en activité, le Roi-Soleil interrogea, dit-on, le travailleur wallon sur la découverte d'une solution que les ingénieurs déclaraient impossible. Ignorant la langue de la cour autant que l'étiquette, Renkin répondit simplement : *Tot tusan, Monsieu!* (En réfléchissant, Monsieur.)

L'an 1812, *li vint ute de ptit meu* (28 février), comme chante une *pasqueye*, les fastes de Liège inscrivirent le dévouement d'un simple houilleur. Dans les sombres chantiers où les éboulements, les explosions, l'asphyxie, l'inondation, menacent les travailleurs, l'intrépidité des Liégeois s'éleva plusieurs fois à l'héroïsme. Hubert Goffin, maître-ouvrier, travaillait avec une centaine d'artisans, parmi lesquels son fils Mathieu, âgé de douze ans. Un coup d'eau se déclara. Les hommes se précipitent vers le *cuffat* (panier de translation) ; Goffin y place son fils et le rejoint, mais au moment de donner le signal de remonte, il se ravise : « Si je quitte la fosse, mes ouvriers sont perdus, je dois les sauver tous ou mourir avec eux. » — « Et moi, je veux rester auprès de toi ! » s'écrie Mathieu, sautant du panier. D'autres houilleurs prennent leurs places. Deux fois, le *cuffat* ramène au jour des ouvriers dont le récit sème l'effroi dans les familles de ceux qui sont demeurés sous terre. L'eau gagne et empêche d'atteindre le panier sauveteur.

Goffin dirige les ouvriers vers une galerie plus élevée, travaille avec eux à percer un massif épais au delà duquel il connaît une autre bure. Des traces de grisou lui font arrêter ce labeur. L'ingénieur liégeois Mueseler n'avait point encore inventé sa lampe paralysant les explosions. Le découragement aurait triomphé des exhortations de Goffin, mais il sait convaincre ses compagnons,



THÉÂTRE ROYAL.

les guider successivement en des réduits supérieurs au niveau montant de l'inondation souterraine. Après cinq jours et cinq nuits de terribles angoisses, paralysés par les tortures de la faim, désespérés de la mort de vingt-deux ouvriers, les houilleurs reçoivent des secours. Dans la nouvelle issue qu'on a ouverte du dehors, Goffin fait passer devant lui soixante-onze hommes, que sa présence d'esprit, sa fermeté ont sauvés. Il les suit en soutenant son enfant.

L'anxiété des Liégeois avait été poignante, les journaux la communiquaient au loin. Le gouvernement impérial créa Goffin chevalier de la Légion d'honneur et pensionnaire de l'État. Au dîner somptueux de la préfecture, auquel furent invités le légionnaire et sa famille, la modeste ménagère wallonne répondit aux gracieusetés du préfet par de naïves exclamations restées légendaires à Liège.



HUBERT GOFFIN.

Goffin demeurait plus calme, indifférent au luxe du repas. Interrogé sur les sentiments qui lui avaient fait choisir son poste périlleux tandis qu'épouse et enfants attendaient leur nourricier, il répondit : « Si j'avais eu le malheur d'abandonner mes ouvriers, je n'aurais plus osé revoir la lumière du jour. » — « Et moi, ajouta le petit Mathieu, rien ne pouvait me séparer de mon père ! »

Le courage de Goffin inspira poètes et artistes. Lauréat d'un concours ouvert par l'Institut, Millevoye a chanté *Hubert Goffin ou le héros liégeois*. Une gravure de Léonard Jéhotte montre les deux Goffin au fond de la bure : le père ému d'une défaillance de l'enfant, Mathieu s'efforçant de lui rendre le

calme d'où dépendaient tant d'existences. Le peintre Hennequin a représenté la remise de la croix si bien méritée. Un miniaturiste anglais, H. Johns, a retracé le drame de la houillère Beaujonc.

Une œuvre de bienfaisance à laquelle on regrette de ne pas trouver attaché le nom de l'ouvrier liégeois, s'établit par décret du 26 mai 1813. Les souscriptions collectées dans toute l'Europe au profit des mineurs dont Goffin n'avait pu réussir à sauver qu'une partie, laissèrent un reliquat qui forma la première mise de fonds de la *Caisse de prévoyance en faveur des houilleurs*. Elle n'a cessé de répandre ses bienfaits, après plusieurs réorganisations, et prospère de nos jours, modifiée d'après le principe de la mutualité.

La marche des alliés sur Paris, présageant l'abdication de Napoléon, amena à Liège un campement de Baskirs (1814). Ces curieux cavaliers asiatiques, au

costume étrange, à l'équipement fantaisiste, étonnèrent les Liégeois, dont le typographe Mouhin a relaté les impressions. Après les Cent-Jours, les Saxons arrivèrent. Logé à l'ancienne préfecture, musée d'armes aujourd'hui, Blücher fut assiégé par une troupe de ces soldats qui refusaient de porter la cocarde prussienne. Le généralissime de l'armée de Prusse, note Mouhin, dut s'enfuir par la porte de derrière. Cinq semaines plus tard, à Waterloo, Blücher portait le coup décisif à la fortune des aigles impériales.

LIÈGE
PAR
E. M. DOGNEÉ

LEBÈGUE & C^{ie}
BRUXELLES



L'UNION FAIT LA FORCE



ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE
DES
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

LIÈGE

PAR

E. M. Dogneé



J. LEBÈGUE & C^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES

COLLECTION NATIONALE

LIÈGE

ORIGINES, HISTOIRE, MONUMENTS, PROMENADES

PAR

EUGÈNE M. O. DOGNÉE

Nouvelle édition revue et augmentée

Frontispice et lettrines de E. PUTTERT, Ed. DUYCK et A. RONNER
et nombreuses photogravures



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|-------------------------------------|-------|
| LES MÉTAMORPHOSES DE LIÈGE. | 7 |

CHAPITRE PREMIER

| | |
|--|----|
| Traditions gauloises. — Souvenirs romains. — Ambiorix. — Conquête franque. — Légendes catholiques. — Saint Lambert et saint Hubert. — Le Péron | 21 |
|--|----|

CHAPITRE II

| | |
|---|----|
| Le monument de Charlemagne. — Paladins et évêques bâtisseurs. — Notger. — Églises Sainte-Croix et Saint-Denis. — Colin-Maillard. — Église Saint-Barthélémy. — Almanach de Mathieu Laensberg | 37 |
|---|----|

CHAPITRE III

| | |
|--|----|
| Ponts et chaussées. — Réginald de Bavière. — Quartier de Hongrie. — Les premiers Métiers. — Le vin liégeois. — Tribunal de paix. — Pierre l'Ermite et saint Bernard. — L'empereur de Canossa chez l'évêque de Liège. — Lambert le Bègue. — Hospices des Coquins et de Tire-Bourse. | 53 |
|--|----|

CHAPITRE IV

| | |
|---|----|
| Les libertés liégeoises. — Industrie houillère. — Prise de Liège par les Brabançons. — Henri de Dinant. — Les noces de la belle Aigletine. — Franche commune et bons Métiers. — Église Saint-Jacques. — Mal Saint-Martin. — Paix de Fexhe. — Tribunal des XXII. | 68 |
|---|----|

CHAPITRE V

| | |
|---|----|
| Jean de Bavière. — Les Vinaves. — Liège et Bourgogne. — Sac de Liège. — L'ex-voto du Téméraire. — Arts industriels. — L'armurerie liégeoise. — Le Sanglier des Ardennes. — Neutralité | 80 |
|---|----|

CHAPITRE VI

| | PAGES |
|--|-------|
| Liège et l'Empire. — Érard de la Marck. — Le Palais. — Les portes de la Cité. — Église Saint-Martin. — Les Liégeois. — Visites impériales et royales | 90 |

CHAPITRE VII

| | |
|---|-----|
| Les princes bavarois. — Mont-de-piété. — Chiroux et Grignoux. — Fontaine Saint-Jean-Baptiste. — HACELDAMA et Male gouverne. — Bombardement. — Hôtel de Ville. — Pierre le Grand à Liège. — L'évêque-Mécène. — Les musiciens liégeois. — Grétry. | 105 |
|---|-----|

CHAPITRE VIII

| | |
|--|-----|
| Révolution de 1789. — Invasions françaises. — Département de l'Ourthe. — Cathédrale Saint-Paul. — Le théâtre royal. — Quai Micoud. — Hubert Goffin. — Les Baskirs. | 130 |
|--|-----|

CHAPITRE IX

| | |
|---|-----|
| Liège sous les Pays-Bas. — Les botresses. — Université. — Les peintres liégeois. — Conservatoire. — Projets de dérivation | 148 |
|---|-----|

CHAPITRE X

| | |
|--|-----|
| Liège en 1830. — La ville moderne. — Vapeur et gaz. — Les gares. — Les nouveaux ponts. — Parc public. — Palais provincial. | 156 |
|--|-----|

CHAPITRE XI

| | |
|---|-----|
| Liège actuelle. — Électricité. — Instruction. — Exposition de 1905. — Promenades. | 168 |
|---|-----|